

de l'Impératrice-Reine, & des droits du Roi de Pologne, en sa qualité d'Electeur.

Quant à celle de BERLIN, qui voit ses affaires tourner sur un autre pied qu'elle ne se l'étoit figuré, outre les mesures de défense prises pour ses Armées présentement en quartiers d'hiver en Saxe & dans le Comté de Glarz, elle en prend aussi dans la Prusse. Memel, première Place frontiere du côté de la Courlande, est pourvûe d'une bonne garnison, d'artillerie, de munitions, & les fortifications en sont réparées. Les bruits de l'approche d'une Armée de 80 mille hommes de troupes Russiennes y ont causé ainsi qu'à Königsberg & dans toute la Prusse Ducale, assez de terreur parmi les habitans des différens Cantons de cette Province. Une partie d'entre eux se dispoisoit même à abandonner leurs demeures; mais les craintes diminuent à la vûe des précautions qui se prennent pour la sûreté du Pays, & par la formation méritée d'un Corps d'Armée d'environ vingt mille hommes qu'on pourroit assembler en moins de trois semaines, & qui seroit suffisant, comme on le pense, par la situation du Pays, pour le mettre à couvert des premières tentatives d'un ennemi. Mais une chose qui donne un coup sensible à cette Cour de Berlin, c'est que le Marquis de Valori, Envoyé Extraordinaire du Roi de France, ayant reçu des ordres de Sa Maj. Très-Chrétienne, par lesquels il lui étoit enjoint de s'en retirer, sans demander d'audience de congé, ce Ministre partit le 3. Novembre pour retourner à Paris. Le Baron de Kniphausen, revêtu du même caractère auprès de la Cour de France, ne tardera pas ainsi d'en faire autant. On ne lui avoit envoyé jusqu'ici

aucun